

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24290083500032	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SERVICE PUBLIC LOCAUX TRANSPORT DE PERSONNES dont la population est de 3500 habitants et plus MORLAIX-COMMUNAUTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Morlaix

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : 10702 - 33 TRANSPORTS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 23

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 26

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 27

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29

A3.2 - Etalement des provisions 30

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 33

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 34

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 35

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 36

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 37

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 38

A6 - Etat des charges transférées 39

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 40

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 41

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 42

A8.3 - Opérations liées aux cessions 43

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 44

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 45

A10 - Etat des travaux en régie 46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 48

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 49

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 50

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 54

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 55

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 56

B1.7 - Etat des engagements reçus 57

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 58

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 60

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 62

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 63

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 64

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Publié le

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 9 001 486,34	G 9 001 486,34	G-A 0,00
	Section d'investissement	B 986 252,67	H 518 131,91	H-B -468 120,76

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 025 615,97 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 9 987 739,01	Q= G+H+I+J 10 545 234,22	=Q-P 557 495,21

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 613 148,01	L 78 106,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 613 148,01	= K+L 78 106,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 9 001 486,34	= G+I+K 9 001 486,34	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 1 599 400,68	= H+J+L 1 621 853,88	22 453,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 10 600 887,02	= G+H+I+J+K+L 10 623 340,22	22 453,20

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 613 148,01	L 78 106,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	78 106,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
			ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	405 648,01		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

Publié le

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 182 607,00	901 993,32	269 343,89	0,00	11 269,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	302 000,00	277 341,00	14 133,74	0,00	10 525,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 270 204,00	7 146 558,37	123 636,50	0,00	9,13
Total des dépenses de gestion courante		8 754 811,00	8 325 892,69	407 114,13	0,00	21 804,18
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 756 011,00	8 327 092,69	407 114,13	0,00	21 804,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	267 404,00	267 279,52			124,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		267 404,00	267 279,52			124,48
TOTAL		9 023 415,00	8 594 372,21	407 114,13	0,00	21 928,66
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 575,00	1 724,25	0,00	0,00	-149,25
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 511,00	4 510,55	0,00	0,00	0,45
73	Produits issus de la fiscalité(4)	3 400 000,00	3 427 023,00	0,00	0,00	-27 023,00
74	Subventions d'exploitation	523 680,00	437 935,20	85 431,46	0,00	313,34
75	Autres produits de gestion courante	381 000,00	340 926,74	41 000,00	0,00	-926,74
Total des recettes de gestion courante		4 310 766,00	4 212 119,74	126 431,46	0,00	-27 785,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 676 385,00	4 627 671,47	0,00	0,00	48 713,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	1 264,00	1 263,67			0,33
Total des recettes réelles d'exploitation		8 988 415,00	8 841 054,88	126 431,46	0,00	20 928,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections	35 000,00	34 000,00			1 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		35 000,00	34 000,00			1 000,00
TOTAL		9 023 415,00	8 875 054,88	126 431,46	0,00	21 928,66
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Publié le

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 324 647,72	910 752,67	405 648,01	8 247,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 324 647,72	910 752,67	405 648,01	8 247,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	249 000,00	41 500,00	207 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 330,64			
	Total des dépenses financières	261 330,64	41 500,00	207 500,00	12 330,64
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 585 978,36	952 252,67	613 148,01	20 577,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	35 000,00	34 000,00		1 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	35 000,00	34 000,00		1 000,00
	TOTAL	1 620 978,36	986 252,67	613 148,01	21 577,68
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	141 106,00	64 000,00	78 106,00	-1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	141 106,00	64 000,00	78 106,00	-1 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	185 652,39	185 652,39	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	186 852,39	186 852,39	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	327 958,39	250 852,39	78 106,00	-1 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	267 404,00	267 279,52		124,48
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	267 404,00	267 279,52		124,48
	TOTAL	595 362,39	518 131,91	78 106,00	-875,52
	Pour information	1 025 615,97			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 171 337,21		1 171 337,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	291 474,74		291 474,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 270 194,87		7 270 194,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	1 300,02	2 500,02
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	265 979,50	265 979,50
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	8 734 206,82	267 279,52	9 001 486,34

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 001 486,34
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	34 000,00	34 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 500,00	0,00	41 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	910 752,67	0,00	910 752,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	952 252,67	34 000,00	986 252,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	986 252,67
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

Publié le
ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 724,25		1 724,25
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 510,55		4 510,55
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	3 427 023,00		3 427 023,00
74	Subventions d'exploitation	523 366,66		523 366,66
75	Autres produits de gestion courante	381 926,74		381 926,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 627 671,47	34 000,00	4 661 671,47
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 263,67	0,00	1 263,67
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 967 486,34	34 000,00	9 001 486,34

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 001 486,34
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	64 000,00	0,00	64 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1 300,02	1 300,02
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200,00	0,00	1 200,00
28	Amortissement des immobilisations		265 979,50	265 979,50
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		65 200,00	267 279,52	332 479,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 025 615,97
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	185 652,39
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 543 747,88
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 182 607,00	901 993,32	269 343,89	0,00	11 269,79
611	Sous-traitance générale	5 250,00	5 250,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	25 326,00	25 325,46	0,00	0,00	0,54
61551	Entretien matériel roulant	1 203,00	1 202,34	0,00	0,00	0,66
6156	Maintenance	83 308,00	68 149,23	13 139,23	0,00	2 019,54
618	Divers	1 000,00	122,50	78,00	0,00	799,50
6224	Rémunération des transitaires	1 023 946,00	767 466,53	256 126,66	0,00	352,81
6228	Divers	100,00	27,00	0,00	0,00	73,00
6237	Publications	25 000,00	17 397,40	0,00	0,00	7 602,60
6251	Voyages et déplacements	500,00	80,00	0,00	0,00	420,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 056,00	14 055,10	0,00	0,00	0,90
63512	Taxes foncières	2 904,00	2 904,00	0,00	0,00	0,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	14,00	13,76	0,00	0,00	0,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	302 000,00	277 341,00	14 133,74	0,00	10 525,26
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	20 000,00	0,00	14 133,74	0,00	5 866,26
6331	Versement de mobilité	0,00	1 198,00	0,00	0,00	-1 198,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	751,00	0,00	0,00	-751,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 191,00	0,00	0,00	-3 191,00
6411	Salaires, appointements, commissions	282 000,00	191 288,39	0,00	0,00	90 711,61
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	23 123,00	0,00	0,00	-23 123,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	48 783,75	0,00	0,00	-48 783,75
6458	Cotisations autres organismes sociaux	0,00	3 996,27	0,00	0,00	-3 996,27
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	900,53	0,00	0,00	-900,53
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	660,56	0,00	0,00	-660,56
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	3 448,50	0,00	0,00	-3 448,50
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 270 204,00	7 146 558,37	123 636,50	0,00	9,13
6541	Créances admises en non-valeur	984,00	983,67	0,00	0,00	0,33
65732	Subv. exploitat° Régions	19 348,00	0,00	19 348,47	0,00	-0,47
65734	Subv. exploitat° Communes	19 248,00	19 247,86	0,00	0,00	0,14
65735	Subv. exploitat° groupements	3 200,00	2 000,00	1 200,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	7 227 414,00	7 124 325,64	103 088,03	0,00	0,33
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	1,20	0,00	0,00	8,80
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 754 811,00	8 325 892,69	407 114,13	0,00	21 804,18
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 756 011,00	8 327 092,69	407 114,13	0,00	21 804,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	267 404,00	267 279,52			124,48
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 404,00	1 300,02			103,98
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	266 000,00	265 979,50			20,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		267 404,00	267 279,52			124,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		267 404,00	267 279,52			124,48
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 023 415,00	8 594 372,21	407 114,13	0,00	21 928,66
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 575,00	1 724,25	0,00	0,00	-149,25
64198	Autres remboursements	1 575,00	1 724,25	0,00	0,00	-149,25
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 511,00	4 510,55	0,00	0,00	0,45
7061	Transport de voyageur	4 511,00	4 510,55	0,00	0,00	0,45
73	Produits issus de la fiscalité (3)	3 400 000,00	3 427 023,00	0,00	0,00	-27 023,00
734	Versement de mobilité	3 400 000,00	3 427 023,00	0,00	0,00	-27 023,00
74	Subventions d'exploitation	523 680,00	437 935,20	85 431,46	0,00	313,34
7471	Subv. exploitat° État	129 569,00	129 569,00	0,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	32 860,00	32 547,54	0,00	0,00	312,46
7475	Subv. exploitat° Groupements	361 251,00	275 818,66	85 431,46	0,00	0,88
75	Autres produits de gestion courante	381 000,00	340 926,74	41 000,00	0,00	-926,74
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	41 000,00	925,61	41 000,00	0,00	-925,61
757	Redevances des fermiers, concession..	340 000,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	1,13	0,00	0,00	-1,13
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 310 766,00	4 212 119,74	126 431,46	0,00	-27 785,20
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 676 385,00	4 627 671,47	0,00	0,00	48 713,53
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	21 033,76	0,00	0,00	-21 033,76
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 775,72	0,00	0,00	-1 775,72
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	4 674 981,00	4 603 369,37	0,00	0,00	71 611,63
775	Produits cessions d'éléments d'actif	1 404,00	1 169,98	0,00	0,00	234,02
778	Autres produits exceptionnels	0,00	322,64	0,00	0,00	-322,64
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	1 264,00	1 263,67			0,33
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	1 264,00	0,00			1 264,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	1 263,67			-1 263,67
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 988 415,00	8 841 054,88	126 431,46	0,00	20 928,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	35 000,00	34 000,00			1 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 000,00	34 000,00			1 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		35 000,00	34 000,00			1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 023 415,00	8 875 054,88	126 431,46	0,00	21 928,66
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 324 647,72	910 752,67	405 648,01	8 247,04
2111	Terrains nus	1 680,00	0,00	0,00	1 680,00
2128	Aménagement Autres terrains	25 984,00	17 696,77	8 286,93	0,30
2131	Bâtiments	1 345,00	0,00	277,00	1 068,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	23 676,89	15 389,01	6 068,82	2 219,06
2156	Matériel de transport d'exploitation	1 240 782,08	846 487,48	391 015,26	3 279,34
2182	Matériel de transport	31 179,75	31 179,41	0,00	0,34
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 324 647,72	910 752,67	405 648,01	8 247,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	249 000,00	41 500,00	207 500,00	0,00
1687	Autres dettes	249 000,00	41 500,00	207 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 330,64			
Total des dépenses financières		261 330,64	41 500,00	207 500,00	12 330,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 585 978,36	952 252,67	613 148,01	20 577,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 000,00	34 000,00		1 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	35 000,00	34 000,00		1 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	35 000,00	34 000,00		1 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		35 000,00	34 000,00		1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 620 978,36	986 252,67	613 148,01	21 577,68
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	141 106,00	64 000,00	78 106,00	-1 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	63 000,00	64 000,00	0,00	-1 000,00
1312	Subv. équipt Régions	78 106,00	0,00	78 106,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		141 106,00	64 000,00	78 106,00	-1 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	185 652,39	185 652,39	0,00	0,00
1068	Autres réserves	185 652,39	185 652,39	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		186 852,39	186 852,39	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		327 958,39	250 852,39	78 106,00	-1 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	267 404,00	267 279,52		124,48
2156	Matériel de transport d'exploitation	845,00	780,01		64,99
2182	Matériel de transport	559,00	520,01		38,99
28031	Frais d'études	19 500,00	15 350,00		4 150,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	400,00	318,00		82,00
28131	Bâtiments	5 900,00	5 816,00		84,00
28135	Installations générales, agencements, ..	800,00	758,00		42,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	34 800,00	35 212,50		-412,50
28153	Installations à caractère spécifique	9 000,00	8 476,00		524,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	118 800,00	123 516,00		-4 716,00
28182	Matériel de transport	75 900,00	75 722,00		178,00
28188	Autres	900,00	811,00		89,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		267 404,00	267 279,52		124,48
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		267 404,00	267 279,52		124,48
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		595 362,39	518 131,91	78 106,00	-875,52
Pour information		1 025 615,97			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Publié le

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8****A1.8 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2015-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M43 1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0	14/12/2015
L	M43 1312 REGIONS	0	14/12/2015
L	M43 2031 FRAIS D'ETUDES 5 ANS	5	14/12/2015
L	M43 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 2ANS	5	14/12/2015
L	M43 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 5 ANS	5	14/12/2015
L	M43 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 7 ANS	5	14/12/2015
L	M43 2128 AUTRES TERRAINS AGTS ET AMGTS 15 ANS	30	14/12/2015
L	M43 2131 BATIMENTS 25 ANS	30	14/12/2015
L	M43 2135 INST GRALES AGTS AMGTS BATIMENTS 20 ANS	10	14/12/2015
L	M43 2145 INST GRALES AGTS AMGTS SOL AUTRUI 15 ANS	15	14/12/2015
L	M43 2153 INST A CARACTERE SPECIFIQUE 10 ANS	15	14/12/2015
L	M43 2156 MAT DE TRANSPORTS D'EXPLOITATION 10 ANS	15	14/12/2015
L	M43 2181 INST GRALES AGCTS AMGTS DIVERS 10 ANS	10	14/12/2015
L	M43 2182 MATERIEL DE TRANSPORT 5 ANS	5	14/12/2015
L	M43 2182 MATERIEL DE TRANSPORT 8 ANS	8	14/12/2015
L	M43 2183 MATERIEL DE BUREAU 2 ANS	5	14/12/2015
L	M43 2184 MOBILIER 10 ANS	10	14/12/2015
L	M43 2188 AUTRES 10 ANS	10	14/12/2015

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		296 330,64	75 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		249 000,00	41 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	249 000,00	41 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 330,64	34 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	35 000,00	34 000,00
020	Dépenses imprévues	12 330,64	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	75 500,00	613 148,01	0,00	688 648,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		267 200,00	III 267 179,50
Ressources propres externes de l'année (a)		1 200,00	1 200,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 200,00	1 200,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		266 000,00	265 979,50
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	19 500,00	15 350,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	400,00	318,00
28131	Bâtiments	5 900,00	5 816,00
28135	Installations générales, agencements, ..	800,00	758,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	34 800,00	35 212,50
28153	Installations à caractère spécifique	9 000,00	8 476,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	118 800,00	123 516,00
28182	Matériel de transport	75 900,00	75 722,00
28188	Autres	900,00	811,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	267 179,50	78 106,00	1 025 615,97	185 652,39	1 556 553,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 688 648,01
Ressources propres disponibles	IV 1 556 553,86
Solde	V = IV – II (3) 867 905,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.3.2****A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

Publié le

IV

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2023	GK325MM & GK441MM 2 NAVETTES ELECT BOLLORE BLUEBUS	568 803,26	41 870,00	10
27/03/2023	SERIGRAPHIES TETE D'ARRET 2023	15 389,01	1 132,00	10
13/06/2023	GM661RZ PEUGEOT E-208 ACTIVE PACK MOTEUR ELECTRIQU	26 653,75	0,00	5
19/07/2023	LIVREES 2 NAVETTES 2 CARS 1 VEH DE SERVICE	1 575,00	53,00	10
23/10/2023	GR714GL AUTOBUS MAN LION'S CITY 12	265 551,22	5 015,00	10
24/10/2023	SMDC PARKING KEOLIS AMGTS SIGNALISATIONS	17 696,77	0,00	0
29/11/2023	BK197NE BUS N° 48 BOITE DE VITESSE CHANGEMENT	10 558,00	0,00	10
12/12/2023	DA895PR PEUGEOT 208 REPLACT MOTEUR	4 525,66	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
20/07/2023	FE811ZE BUS N° 55 HEULIEZ HYBRIDE STANDARD GX 337	-780,01	145 056,00	10
20/07/2023	DB267LT BUS N° 49 HEULIEZ GX327 STANDARD	-130,00	203 850,00	10
20/07/2023	DX131KS BUS N° 52 STANDARD GX337 DIESEL	-390,01	162 345,00	10
TOTAL GENERAL		909 452,65	559 321,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
18/07/2023	OBLITERATEURS (4)	2 256,80	3	2 256,80	0,00	4,00	4,00
18/07/2023	OBLITERATEUR	1 280,00	3	1 280,00	0,00	1,00	1,00
	TELECOMMANDE						
	RADIOTELEPHONE BUS						
	N°39						
18/07/2023	BJ175ZF BUS N°40	199 500,00	10	199 500,00	0,00	1,00	1,00
	HEULIEZ GX317 [P]						
18/07/2023	AV602GY BUS N°43	222 700,00	10	222 700,00	0,00	1,00	1,00
	HEULIEZ GX 327 [P]						
18/07/2023	AV602GY BUS N°43	222 700,00	10	222 700,00	0,00	1,00	1,00
	HEULIEZ GX 327 [P]						
18/07/2023	AV532GY BUS N°45	222 700,00	10	222 700,00	0,00	1,00	1,00
	HEULIEZ MIDIBUS GX127L						
	[P]						
18/07/2023	BK896ND BUS N°47	222 700,00	10	222 700,00	0,00	1,00	1,00
	HEULIEZ ACCESS GX327						
	[P]						
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
18/04/2023	SMDC KERIVIN RUE	20 828,35	15	20 828,35	0,00	0,00	0,00
	LAVOISIER DEPOT						
	STATION GAZOLE						
07/07/2023	LOGICIEL CARBURANT	1 500,00	1	1 500,00	0,00	0,00	0,00
	ABIL						
10/07/2023	COMPRESSEUR ATELIER	3 296,64	10	3 296,64	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		1 119 461,79					10,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	1 169,98
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 300,02

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	8 967 486,34
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

Publié le

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

Publié le

IV

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65734			SGC DE MORLAIX	Etat	660,00
65734			(ECRITURES D'ORDR		
65734			LOCQUIREC MAIRIE	Commune	575,00
65734			PLOUGASNOU MAIRIE	Commune	1 805,00
65734			SAINTE SEVE MAIRIE	Commune	305,00
65734			CARANTEC MAIRIE	Commune	1 198,00
65734			GUIMAEK MAIRIE	Commune	461,16
65734			PLOUEGAT GUERRAND	Commune	460,35
65734			MAIRIE		
65734			LANMEUR MAIRIE	Commune	480,00
65734			PLEYBER CHRIST MAIRIE	Commune	916,74
65734			PLOUIGNEAU MAIRIE	Commune	1 390,95
65734			COMMUNE NOUVELLE		
65734			SAINT MARTIN DES CHAMPS	Commune	975,00
65734			MAIRIE		
65734			PLOURIN LES MORLAIX	Commune	2 313,03
65734			MAIRIE		
65734			MORLAIX VILLE (DONT	Commune	6 598,63
65734			REGIE MUSEE MORLAIX)		
65734			PLOUNEOUR MENEZ MAIRIE	Commune	1 244,00
65734			CLOITRE SAINT THEGONNEC	Commune	525,00
65734			MAIRIE		
65735			LANNION TREGOR	Etablissement de droit	2 000,00
65735			COMMUNAUTE LTC	public	
65735			COMMUNAUTE D AGGLO		
6574			APE AMIS DE L ECOLE ASSO	Association	567,00
6574			ECOLE DUCHESSA ANNE		
6574			SAINT JEAN D		
6574			AMICALE LAIQUE JACQUES	Association	531,60
6574			YVES COUS ECOLE		
6574			PLOUGONVEN		
6574			PARENTS ELEVES ECOLE	Association	465,85
6574			PUBLIQ ASSO		
6574			AMICALE LAIQUE ENTRE	Association	650,00
6574			TERRE ET ME ECOLE		
6574			PUBLIQUE HENVIC		
6574			OGEC ND DE KERNITRON	Association	432,00
6574			ASSOC		
6574			APEL ST JOSEPH	Association	592,84
6574			GUERLESQUIN ASSO		
6574			CPE ECOLE PUBLIQUE	Association	675,00
6574			PLOUEZSCH ASS		
6574			APE ECOLE PUBLIQUE	Association	1 378,00
6574			GARLAN ASSO		
6574			ECOLE PUBLIQUE	Association	1 784,25
6574			PLOUGONVEN ASSOC		
6574			AMICALE LAIQUE	Association	541,20
6574			BOTSORHEL ASSO		
6574			AMICALE ECOLE JEAN	Association	1 274,50
6574			MONNET TAULE		
6574			APEL ST JOSEPH TAULE	Association	1 567,50
6574			ASSOC		
6574			AMICALE LAIQUE ECOLE	Association	752,50
6574			PUBLIQUE AS ECOLE FM		
6574			LUZEL SAINT THEGONNEC		
6574			AMICAL PARENTS ECOLE	Association	1 035,00
6574			LOCQUENOLE		
6574			OGEC SACRE COEUR ST	Association	1 080,00
6574			THEGONNEC		
6574			APEL ECOLE SAINTE	Association	538,93
6574			JUVELTE HENVIC		
6574			APE ECOLE ROUDOUR	Association	3 714,00
6574			GUERLESQUIN A		
6574			OGEC ECOLE SAINTE	Association	517,50
6574			JEANNE D ARC		
6574			OGEC ECOLE SAIN PIERRE	Association	500,00
6574			COVOITURAGE+ EHOP	Entreprises	14 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Publié le	Montant de la
				Signature juridique de	Montant de la
				ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF	
6574			TIM KEOLIS MORLAIX CTM	Entreprises	7 721 186,90
6574			KADI SAMIRA	Personne physique	120,00
6574			QUIETMEYER EMMANUELLE	Personne physique	240,00
6574			ABGUEGUEN SYLVIANE	Personne physique	120,00
6574			ACQUITTER ELODIE	Personne physique	240,00
6574			ANDRE DELPHINE	Personne physique	120,00
6574			ARNAULT DE LA	Personne physique	240,00
			MENARDIERE ANNE-MARIE		
6574			AUDIC TANGUY	Personne physique	90,00
6574			AUTRET DAVID	Personne physique	120,00
6574			BANGBOL SANGMA LE GALL	Personne physique	120,00
			LYRA		
6574			BANNIER CHRISTOPHE	Personne physique	120,00
6574			BAUCHET AURELIEN	Personne physique	120,00
6574			BELLOIR LAURA	Personne physique	120,00
6574			BERTHELE MAGALIE	Personne physique	120,00
6574			BERTHOU IRIS	Personne physique	120,00
6574			BESLY OLIVIER	Personne physique	240,00
6574			BEZAULT TATIANA	Personne physique	90,00
6574			BIGEARD STEPHANE	Personne physique	240,00
6574			BIMONT-CHAUVEAU LUS	Personne physique	90,00
6574			BLEAS CATHY	Personne physique	120,00
6574			BLOCH CORINNE	Personne physique	120,00
6574			MORVANNIC ISABELLE	Personne physique	120,00
6574			BONEL NATHALIE	Personne physique	120,00
6574			BOTHEREL CAMILLE	Personne physique	120,00
6574			BOUXIN SEVERINE	Personne physique	120,00
6574			BRELIVET MARLENE	Personne physique	120,00
6574			CABART ANABELLE	Personne physique	90,00
6574			CABIOCH MICHEL	Personne physique	120,00
6574			CABON MALAURIE	Personne physique	240,00
6574			CADIOU BRUNO	Personne physique	290,00
6574			CARDINAL CAROLE	Personne physique	120,00
6574			CARIOU NICOLAS	Personne physique	90,00
6574			CARRET STEPHANIE	Personne physique	120,00
6574			CAVAN ANNIE	Personne physique	120,00
6574			CHAPALAIN CELINE	Personne physique	120,00
6574			CHENY MAUREEN	Personne physique	120,00
6574			CHEVALIER NATHALIE	Personne physique	120,00
6574			CHEVALLIER CARINE	Personne physique	120,00
6574			CHEVRIER MARYLINE	Personne physique	120,00
6574			CLEDIC GUILLAUME	Personne physique	120,00
6574			CLOAREC JEAN-LUC	Personne physique	90,00
6574			COATANOAN TANGUY	Personne physique	120,00
6574			COCHARD OLIVIER	Personne physique	120,00
6574			COMBOT PASCAL	Personne physique	240,00
6574			CORNET HELENE	Personne physique	240,00
6574			CORTES ERIKA	Personne physique	120,00
6574			COSMO CHRISTIAN	Personne physique	120,00
6574			COSQUER LAETITIA	Personne physique	120,00
6574			COSSON FIORELLA	Personne physique	240,00
6574			COZ MICKAEL	Personne physique	120,00
6574			CREACH MIKAEL	Personne physique	120,00
6574			CREZE YANN	Personne physique	120,00
6574			CUEFF JEAN-LUC	Personne physique	120,00
6574			CURT MELANIE	Personne physique	120,00
6574			DANIEL CAROLINE	Personne physique	240,00
6574			DANIEL ELOISE	Personne physique	120,00
6574			DENIEL FREDERIC	Personne physique	120,00
6574			DERRIENNIC JEAN-YVON	Personne physique	120,00
6574			DEVAUX MARCELINE	Personne physique	90,00
6574			DOS SANTOS REMI	Personne physique	120,00
6574			DOYEN FREDERIC	Personne physique	90,00
6574			DUPARC KARINE	Personne physique	120,00
6574			DUPUIS OCEANE	Personne physique	120,00
6574			EMPEREUR MICHELE	Personne physique	120,00
6574			FAUQUEUX NADINE	Personne physique	120,00
6574			FICHOU NADIA	Personne physique	120,00
6574			MILHAU - FINET AURELIE	Personne physique	120,00
6574			FLOCH JUSTINE	Personne physique	120,00
6574			FONTAINE OPHELIE	Personne physique	120,00
6574			GALLOUEDEC FLORENT	Personne physique	120,00
6574			GAUTRON-ROMAN	Personne physique	120,00
6574			CHARLOTTE		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Publié le	Montant de la
				ID : 029-242900835-20240624-D24009403-BF	
6574			GEROT VINCENT	Personne physique	120,00
6574			GOURVES PHILIPPE	Personne physique	120,00
6574			GRALL XAVIER	Personne physique	240,00
6574			GUEGUEN BRUNO	Personne physique	120,00
6574			GUICHEN STEPHANE	Personne physique	90,00
6574			GUYADER ANNE	Personne physique	120,00
6574			HAMON JEAN-MARIE	Personne physique	90,00
6574			HARDY STEPHANE	Personne physique	120,00
6574			HERROU SEBASTIEN	Personne physique	120,00
6574			JACQ CELINE	Personne physique	120,00
6574			KERDODE-LE GOFF ESTELLE	Personne physique	120,00
6574			KERGOAT DAVID	Personne physique	90,00
6574			KERGOAT GILDAS	Personne physique	120,00
6574			KERMANAC H ERWAN	Personne physique	90,00
6574			KERRIEN YVES	Personne physique	240,00
6574			KRAFT NOEMIE	Personne physique	240,00
6574			LABROUSSE-PARIS SOPHIE	Personne physique	120,00
6574			LANNUZEL CAROLINE	Personne physique	120,00
6574			LAPARRAT QUENTIN	Personne physique	120,00
6574			LE BARILLEC ERWAN	Personne physique	120,00
6574			LE BORGNE PATRICK	Personne physique	240,00
6574			LE BOURHIS THIERRY	Personne physique	120,00
6574			LE BRAS VALERIE	Personne physique	120,00
6574			LE BRAS ANNAIG	Personne physique	120,00
6574			LE CORRE FRANCOISE	Personne physique	120,00
6574			LE COZ DAVID	Personne physique	90,00
6574			LE DLUZ PASCAL	Personne physique	240,00
6574			LE DUC AMELIE	Personne physique	120,00
6574			LE GALL LAETITIA	Personne physique	120,00
6574			LE GOFF YANN	Personne physique	120,00
6574			LE GOFF EMILIE	Personne physique	120,00
6574			LE GOFF DIDIER	Personne physique	120,00
6574			LE GOFF- CAPEL MARION	Personne physique	120,00
6574			LE GOUX NATHALIE	Personne physique	120,00
6574			LE GUILLOU AURORE	Personne physique	90,00
6574			LE LURON JONATHAN	Personne physique	120,00
6574			LE MER JOEL	Personne physique	90,00
6574			LE MORVAN CELINE	Personne physique	240,00
6574			LE ROUX ERWANN	Personne physique	120,00
6574			LE RUE CHRISTIAN	Personne physique	90,00
6574			LE SANN ARNAUD	Personne physique	90,00
6574			LE VAY ERWAN	Personne physique	120,00
6574			LE VELLY INGRID	Personne physique	120,00
6574			LE VOURC'H	Personne physique	120,00
6574			MARIE-ELISABETH		
6574			LECAMUS ERWAN	Personne physique	120,00
6574			LECARDONNEL GUILLAUME	Personne physique	120,00
6574			LECLERCQ CARINE	Personne physique	120,00
6574			LIARDET DELPHINE	Personne physique	120,00
6574			LOCHELONGUE EMILIE	Personne physique	120,00
6574			MALLET LAURENCE	Personne physique	120,00
6574			MANACH PIERRE-YVES	Personne physique	120,00
6574			MARC MICKAEL	Personne physique	120,00
6574			MARTIN ERWAN	Personne physique	120,00
6574			MARZAL HELENE	Personne physique	120,00
6574			MARZIN SYLVIE	Personne physique	90,00
6574			MASSON SEBASTIEN	Personne physique	240,00
6574			MASSON JESSICA	Personne physique	120,00
6574			MEAR FREDERIC	Personne physique	120,00
6574			MENEZ STEPHAN	Personne physique	90,00
6574			MESCAM RONAN	Personne physique	90,00
6574			MESSAGER NICOLAS	Personne physique	120,00
6574			MESSAGER SEVERINE	Personne physique	120,00
6574			HERNE MICHEL	Personne physique	120,00
6574			MINGAM DIDIER	Personne physique	120,00
6574			MORANT CAROLE	Personne physique	120,00
6574			MOTTE CEDRIC	Personne physique	90,00
6574			NEZET REGIS	Personne physique	120,00
6574			PALICKA SYLWIA	Personne physique	120,00
6574			PARDIAC EMMANUELLE	Personne physique	120,00
6574			PAUGAM NICOLAS	Personne physique	120,00
6574			PELLETEUR GAELE	Personne physique	120,00
6574			PENNEC LAURENT	Personne physique	120,00
6574			PENNORS BRIGITTE	Personne physique	120,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Publié le	Montant de la
				Nature juridique de	Montant de la
6574			PERON RENE	Personne physique	120,00
6574			PETEUX-ROOSENS	Personne physique	90,00
6574			CHRYSTELLE		
6574			PINCON STEPHANIE	Personne physique	120,00
6574			PIRIOU CELINE	Personne physique	120,00
6574			POULIQUEN FABRICE	Personne physique	120,00
6574			QUEAU CHRISTINE	Personne physique	290,00
6574			QUEGUINER ALEXANDRA	Personne physique	120,00
6574			QUEGUINER CHRISTELLE	Personne physique	120,00
6574			QUEMENEUR SANDY	Personne physique	120,00
6574			QUERAN SYLVAIN	Personne physique	240,00
6574			QUINIOU JOHANN	Personne physique	120,00
6574			QUIVIGER VINCENT	Personne physique	120,00
6574			RAULT EMMANUELLE	Personne physique	120,00
6574			RAULT SEBASTIEN	Personne physique	240,00
6574			REMUZAT JEAN BERNARD	Personne physique	90,00
6574			RESPINGER ALIX	Personne physique	120,00
6574			RIVOAL JULIE	Personne physique	120,00
6574			ROBIN STEPHANE	Personne physique	120,00
6574			ROBINSON BRICE	Personne physique	120,00
6574			ROIGNANT FANNY	Personne physique	290,00
6574			ROLLAND YVES	Personne physique	120,00
6574			ROUMANEIX CAROLINE	Personne physique	240,00
6574			ROUSSEAU CLAIRE	Personne physique	120,00
6574			RUALT STEPHANIE	Personne physique	120,00
6574			SCATTOLIN VALERIE	Personne physique	90,00
6574			SIMON SONIA	Personne physique	240,00
6574			SIMON MURIEL	Personne physique	120,00
6574			TALARMAIN MELANIE	Personne physique	120,00
6574			THEPAUT LAETITIA	Personne physique	120,00
6574			TREDAN CORINNE	Personne physique	120,00
6574			VANDE SOMPELE HAROLD	Personne physique	120,00
6574			VOULOIR VANESSA	Personne physique	120,00
6574			WEIR NOLWENN	Personne physique	120,00
6574			WILL GAELLE	Personne physique	120,00
6574			WOLLENSCHNEIDER INGRID	Personne physique	120,00
6574			ZAMKHAR TSANG PEMA	Personne physique	240,00
6574			TSULTRIM		

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES

Publié le

IV**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

ID : 029-242900835-20240624-D24_094_3-BF

B1.4**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.5****B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant (e)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Coordinateur (trice) administratif (ve) et financier (ière)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chargé (e) de mobilités durables et solidaires	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef (fe) de service	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien (ne) transport mobilités	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Morlaix Communauté (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 01/08/2017 - Convention de déLégation de service public	KEOLIS MORLAI	KEOLIS MORLAIX	SA	7 722 429,46
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	57 998 973,86	50 592 078,84	0,00	50 592 078,84
RECETTES	57 998 973,86	51 638 527,13	0,00	51 638 527,13
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 317 207,41	22 209 760,09	11 669 303,51	33 879 063,60
RECETTES	48 317 207,41	20 394 595,30	13 443 949,61	33 838 544,91

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET 10705 - 32 ZA KERIVIN / Numéro SIRET : 24290083500057				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 380 794,00	1 066 369,76	0,00	1 066 369,76
RECETTES	1 380 794,00	1 083 724,76	0,00	1 083 724,76
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 825 750,48	1 114 322,07	372 186,88	1 486 508,95
RECETTES	1 825 750,48	982 941,09	0,00	982 941,09

BUDGET 10702 - 33 TRANSPORTS / Numéro SIRET : 24290083500032				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 023 415,00	9 001 486,34	0,00	9 001 486,34
RECETTES	9 023 415,00	9 001 486,34	0,00	9 001 486,34
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 620 978,36	986 252,67	613 148,01	1 599 400,68
RECETTES	1 620 978,36	518 131,91	78 106,00	596 237,91

BUDGET 10701 - 34 ZA AEROPOLE / Numéro SIRET : 24290083500024				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 598 263,00	4 071 549,52	0,00	4 071 549,52
RECETTES	5 598 263,00	4 071 549,52	0,00	4 071 549,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 538 354,37	3 972 602,18	951 587,39	4 924 189,57
RECETTES	7 538 354,37	3 495 960,18	0,00	3 495 960,18

BUDGET 10703 - 36 ZA PLOUEGAT-GUERRAND / Numéro SIRET : 24290083500040				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	699 586,73	526 807,05	0,00	526 807,05
RECETTES	699 586,73	526 807,05	0,00	526 807,05
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	762 474,91	448 870,05	235 858,91	684 728,96

BUDGET 10703 - 36 ZA PLOUEGAT-GUERRAND / Numéro SIRET : 24290083500040				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	762 474,91	519 147,05	0,00	519 147,05

BUDGET 10706 - 37 LAUNAY - PARC ACTIVITES / Numéro SIRET : 24290083500073				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 556 310,33	1 918 281,46	0,00	1 918 281,46
RECETTES	2 556 310,33	1 918 281,46	0,00	1 918 281,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 392 823,05	1 666 321,46	1 055 044,76	2 721 366,22
RECETTES	3 392 823,05	1 906 458,41	0,00	1 906 458,41

BUDGET 10707 - 38 STE SEVE - ZONE ARTISANALE / Numéro SIRET : 24290083500081				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	631 725,11	315 857,11	0,00	315 857,11
RECETTES	631 725,11	315 857,11	0,00	315 857,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	631 720,11	315 857,11	293 009,51	608 866,62
RECETTES	631 720,11	315 857,11	0,00	315 857,11

BUDGET 10708 - 39 IMMOBILIER / Numéro SIRET : 24290083500099				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 473 563,00	1 479 728,98	0,00	1 479 728,98
RECETTES	3 473 563,00	3 303 003,50	0,00	3 303 003,50
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 305 247,90	3 510 338,53	1 455 650,26	4 965 988,79
RECETTES	5 305 247,90	801 105,07	1 464 836,42	2 265 941,49

BUDGET 11000 - 40 SPANC - ASSAIN. NON COLLECTIF / Numéro SIRET : 24290083500115				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	299 546,19	206 152,42	0,00	206 152,42
RECETTES	299 546,19	214 349,28	0,00	214 349,28
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 567,80	1 288,50	6 843,67	8 132,17
RECETTES	45 567,80	25 404,61	0,00	25 404,61

BUDGET 10709 - 41 PLOUIGNEAU - PARC ACTIVITES / Numéro SIRET : 24290083500131				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	924 927,00	594 816,83	0,00	594 816,83
RECETTES	924 927,00	594 816,83	0,00	594 816,83
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 195 078,83	594 816,83	371 143,05	965 959,88
RECETTES	1 195 078,83	590 286,83	0,00	590 286,83

BUDGET 10710 - 42 PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUE / Numéro SIRET				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 042 887,00	4 280 761,81	0,00	4 280 761,81
RECETTES	6 042 887,00	4 280 761,81	0,00	4 280 761,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 486 988,99	4 265 449,07	670 889,45	4 936 338,52
RECETTES	6 486 988,99	3 290 228,26	1 500 000,00	4 790 228,26

BUDGET 11100 - 43 PORTS DE PLAISANCE / Numéro SIRET : 24290083500172				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	335 581,54	224 084,71	0,00	224 084,71
RECETTES	335 581,54	220 768,94	0,00	220 768,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 042 744,09	178 364,33	713 243,87	891 608,20
RECETTES	1 042 744,09	335 260,05	484 720,67	819 980,72

BUDGET 11400 - 44 EAU DSP / Numéro SIRET : 24290083500206				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 445 526,85	3 453 633,67	0,00	3 453 633,67
RECETTES	4 445 526,85	3 641 530,49	0,00	3 641 530,49
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 539 765,19	4 632 507,13	1 699 278,17	6 331 785,30
RECETTES	12 539 765,19	5 090 355,65	5 554 525,00	10 644 880,65

BUDGET 11500 - 45 ASSAINISSEMENT DSP / Numéro SIRET : 24290083500214				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 503 988,77	1 122 400,73	0,00	1 122 400,73
RECETTES	2 503 988,77	995 221,35	0,00	995 221,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 310 385,81	1 126 567,53	258 430,18	1 384 997,71
RECETTES	4 310 385,81	929 450,60	656 962,55	1 586 413,15

BUDGET 12000 - 46 EAU REGIE / Numéro SIRET : 24290083500180				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 560 800,24	4 693 643,48	0,00	4 693 643,48
RECETTES	6 560 800,24	5 255 379,65	0,00	5 255 379,65
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 537 387,10	4 069 146,51	1 768 225,72	5 837 372,23
RECETTES	9 537 387,10	4 203 879,65	2 331 158,81	6 535 038,46

BUDGET 12100 - 47 ASSAINISSEMENT REGIE / Numéro SIRET : 24290083500198				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 285 509,85	7 213 382,83	0,00	7 213 382,83
RECETTES	8 285 509,85	7 435 848,97	0,00	7 435 848,97
INVESTISSEMENT				

BUDGET 12100 - 47 ASSAINISSEMENT REGIE / Numéro SIRET : 24290083500198				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
DEPENSES	15 105 400,24	6 954 233,24	5 077 503,22	12 031 736,46
RECETTES	15 105 400,24	7 462 190,61	5 073 437,08	12 535 627,69

BUDGET 12200 - 48 RESEAU CHALEUR / Numéro SIRET : 24290083500222				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	366 719,00	272 702,30	0,00	272 702,30
RECETTES	366 719,00	321 184,21	0,00	321 184,21
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 195 248,85	104 760,23	1 066 683,07	1 171 443,30
RECETTES	1 195 248,85	189 728,86	792 106,00	981 834,86

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	111 128 117,47	91 033 737,84	0,00	91 033 737,84
RECETTES	111 128 117,47	94 819 098,40	0,00	94 819 098,40
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	120 853 123,49	56 151 457,53	28 278 029,63	84 429 487,16
RECETTES	120 853 123,49	51 050 981,24	31 379 802,14	82 430 783,38
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	231 981 240,96	147 185 195,37	28 278 029,63	175 463 225,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	231 981 240,96	145 870 079,64	31 379 802,14	177 249 881,78

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 51
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 46
 VOTES :
 Pour : 44
 Contre : 0
 Abstentions : 2

Date de convocation : 18/06/2024

Présenté par (1) François Giroto, Vice -Président,
 A Salle du Roudour à Saint-Martin-des-champs le 24/06/2024
 (1) François Giroto, Vice -Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Salle du Roudour à Saint-Martin-des-champs, le 24/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alban Le Roux	
André Laurent	
Anne-Catherine Lucas	
Anne-Marie Kerviel	
Aude Goarnisson	
Bernadette Auffret	
Catherine Tréanton	
Christophe Micheau	
Claude Poder	
David Guyomar	
Eric Cloarec	
Francis Lebrault	
François Giroto	
François Hamon	
Gilles Creach	
Hervé Le Ruz	
Hervé Saint-Jalm	
Ismaël Dupont	
Jean Laurent Hamon	
Jean-Charles Pouliquen	
Jean-Marc Le Berr	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Jean-René Péron	
Joseph Irrien	
Joëlle Huon	
Julien Kerguillec	
Jérôme Calmels	
Laëtitia Abily	
Marc Rousic	
Marie Gallouedec	
Martine Gireault	
Monique Nedellec	
Nathalie Barnet	
Nathalie Bernard	
Nicole Ségalen-Hamon	
Nolwenn Malengreau	
Odette Colas	
Pierre Le Goff	
Renaud de Clermont-Tonnerre	
Roger Héré	
Réjane Louin	
Sabine Duval-Arnould	
Solange Creignou	
Stéphane Lozdowski	
Sébastien Marie	
Valérie Scattolin	
Yvon Laurans	

Certifié exécutoire par (1) François Giroto, Vice -Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/07/2024, et de la publication le 02/07/2024

A Morlaix Communauté, le 02/07/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil de Communauté.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.